

**PROCÈS VERBAL de la réunion
du CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-sept, le trois avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Didier PÉAN, Maire.

Date de convocation
28/03/2017

Date d'affichage
10/04/2017

**Nombre de conseillers
en exercice**
23

Présents
20

Votants
21

Étaient présents : Didier PÉAN, Irène BOYER, Jacques SAILLANT, Michelle REVELUT, Christophe BOUGET, Christine BRETON, Alain FILLATRE, Marie-Laure BÉATRIX, Jean-Marc CHAVEROUX, David CAZIMAJOU, Françoise COURTEL, Jean-Louis BELLANGER, Béatrice BRILLANT, Jean-François LEPROUT (arrivé à 20h15), Séverine GESBERT, Claudy LAGACHE, Annie ANDRÉ, Charles MESNIL, Annie QUEUIN, Roger GUILLET et Frédéric GAULTIER, formant la majorité des membres en exercice.

Absents :

Excusés : Miguel NAUDON, Sophie FOUREL

Procuration: Miguel NAUDON à Christophe BOUGET

- :- :- :- :- :- :-

Secrétaire de séance : Roger GUILLET

39

**APPROBATION DU PROCÈS VERBAL
DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 13 mars 2017 à l'approbation des conseillers municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ce procès-verbal avant son adoption définitive.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

✓ approuve le procès-verbal de la séance du 13 mars 2017.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

40

**BUDGET COMMUNAL
Vote des taux des trois taxes locales**

Suite au Rapport d'Orientation Budgétaire et Débat d'Orientation Budgétaire 2017, Monsieur le Maire propose l'augmentation du taux des impôts suivante :

TAXES VOTÉES	TAUX 2016 EN %	TAUX 2017 EN %	BASES 2017	PRODUITS 2017
TAXE HABITATION	18.96 %	19.53 %	3 327 000	649 763
TAXE FONCIER BÂTI	23.44 %	24.14 %	2 418 000	583 705
TAXE FONCIER NON BÂTI	40.94 %	42.17%	97 600	41 158
TOTAL				1 274 626

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

✓ accepte les taux définis ci-dessus.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

41	DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2017 Demande de subvention
-----------	--

Dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour l'année 2017 les projets susceptibles d'être éligibles sont :

- Création d'une voie nouvelle

Après délibération, le Conseil Municipal adopte le projet précité, décide de solliciter le concours de l'Etat et arrête les modalités de financement suivantes :

Origine des financements :

Origine des financements	Montant
Maître d'ouvrage	197 252.52
Fonds Européens	
DETR	49 312.88
Fonds de soutien à l'investissement local	
Conseil Régional – Pays du Mans	
Conseil Général	
Autre collectivité – Fonds de concours de la Communauté de Communes « Orée de Bercé Belinois »	
Autre public	
Fonds privés	

* (sur la délibération doivent figurer autant de modalités de financement qu'il y a de dossiers présentés)

Le Conseil Municipal :

- ✓ autorise Monsieur le Maire à déposer une demande au titre de la DETR pour l'année 2017,
- ✓ atteste de l'inscription du projet au budget de l'année en cours,
- ✓ atteste de l'inscription des dépenses en section d'investissement,

✓ atteste de la compétence de la collectivité à réaliser les travaux.

Pour : 21

Contre : /

Abstention : /

Christine BRETON demande quel est le délai pour faire les travaux si on est éligible à la DETR pour la voie nouvelle ?

Monsieur le Maire répond que nous avons 2 ans après la notification d'une DETR par la préfecture pour commencer les travaux.

David CAZIMAJOU demande si ce projet de voie nouvelle a été vu en commission « Voirie ».

Monsieur le Maire répond que ce projet est celui l'an dernier et que rien n'a été modifié.

42

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait lecture d'une lettre de remerciement de Micheline et Jean SERGENT à l'ensemble du Conseil Municipal pour la réfection de la route des Bois ainsi que la tranche optionnelle. C'est une réussite grâce au professionnalisme du personnel de l'entreprise COLAS. Un grand merci à Irène BOYER pour sa disponibilité et sa capacité à résoudre tous les problèmes liés sur un chantier.

Prochain Conseil Municipal le 5 mai 2017.

8 Mai

Le Comité des Fêtes souhaiterait la présence de conseillers municipaux pour leur cérémonie du 8 Mai (28 € le repas).

Réunion publique du PLUI

Jeudi 20 avril 2017 au Val'Rhone qui expliquera la démarche BIMBY.

1^{er} TROC le 09 avril 2017

Invitation pour le verre de l'amitié pour le 1^{er} TROC Moncé.

Charles MESNIL souhaiterait avoir plus de précisions sur le TROC organisé le 09 avril 2017 à la Massonnière.

Monsieur le Maire informe que cela a été votée lors du dernier Conseil Municipal du 13 mars 2017 et précise que la municipalité met le parking à disposition et que l'organisation revient à l'organisateur.

Jacques SAILLANT demande si les 3 problèmes ont été solutionnés :

- absence de plan
- débit de boissons avec Vabis Café (Magali HODIESNE)
- toilettes envisagées ?

Christophe BOUGET précise qu'il a rencontré Magali HODIESNE et Sébastien GANDINI pour lever les malentendus du départ par rapport à la fermeture de Vabis Café le dimanche. Monsieur GANDINI va proposer un menu du principe du food-truck et également une boisson. Les horaires ont été changés pour le Vabis Café qui sera donc ouvert. A titre temporaire, il y aura les toilettes au café sous condition de consommation pour cette 1^{ère} organisation. Monsieur GANDINI et Madame HOSDIENE vont tester ensemble l'organisation et feront un bilan.

Annie QUEUIN fait remarquer qu'il organise un TROC le 07 mai alors que le Comité des Fêtes fait son Bric à Brac en mai également.

Christophe BOUGET fait remarquer qu'il en organise un aussi le lendemain de celui de l'E.S.M en septembre. Toutes les parties se sont rencontrées et ont trouvé un terrain d'entente.

Michelle REVELUT précise qu'il faut être vigilant avec les associations et qu'une bonne communication soit établie entre les différents acteurs afin de dissiper tous malentendus.

Monsieur le Maire précise que c'est aux interlocuteurs de s'organiser. La municipalité répond à la mise à disposition du parking.

Bourse aux jouets

Annie ANDRÉ informe que Familles Rurales en partenariat avec le CCAS organisera une Bourse aux jouets le dimanche 05 novembre 2017 au Val'Rhone.

Divers

David CAZIMAJOU précise qu'il n'a plus de compte-rendu du Bureau Municipal.

Monsieur le Maire répond qu'il n'y en a que 3 qui n'ont pas été diffusés car il y a eu des séances de bureaux qui ont été remplacées par des séances de travail collectives.

Jean-François LEPROUT demande s'il y a eu un changement de propriétaire à la boucherie ?

Monsieur le Maire précise qu'il n'a aucune information à ce sujet mais a constaté également qu'elle est souvent fermée.

Alain FILLATRE informe que le Boulevard Nature devrait passer sur Moncé en Belin.